

Commune de MAIZET



► Plan Local d'Urbanisme

⑦ Notice des Annexes Sanitaires

APPROBATION

ELABORATION DU PLU

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
en date du

1- ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1-1 Les installations existantes

➤ Généralités

La loi sur l'Eau a pour objectif principal la préservation de la qualité et des ressources en eau. Son article 1^{er} stipule que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

La commune de Maizet est alimentée en eau potable par le Syndicat d'Eau de la Région d'Evrecy, regroupant 7 communes: Amayé-sur-Orne, Avenay, Esquay-Notre-Dame, Evrecy, Maizet, Sainte-Honorine-du-Fay et Vacognes-Neuilly. Le service des eaux est exploité en affermage. Le délégataire est la SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2002 pour une durée de 12 ans.

La SAUR a la responsabilité de la gestion du service, la gestion des abonnés, la mise en service, l'entretien, le renouvellement ainsi que les prestations particulières.

L'alimentation en eau potable du syndicat est assurée par trois stations de production (Captage de Flagy, Forage de Préhende et Forage des Longues Acres) et quatre unités de stockage (Evrecy, 300 m³, Amayé-sur-Orne, 200 m³, Vacognes-Neuilly, 150 m³ et Sainte-Honorine-du-Fay, 150 m³).

Le SIEAP importe des volumes d'eau depuis le Syndicat d'Eau de la Région de Louvigny ainsi que depuis el SIVOM de la Vallée d'Hamars.

➤ Le Syndicat d'Eau de la Région d'Evrecy (source : rapport du délégataire 2008 – SAUR)

Production

L'alimentation en eau potable du Syndicat d'Eau de la Région d'Evrecy est assurée par trois stations de productions:

- Station de production de Flagy
- Station de la Préhende
- Station des Longues Acres

Détail des importations d'eau

Volume produit = volume traité injecté dans le réseau

Désignation volume	2004	2005	2006	2007	2008
Volume produit	225 378	215 487	231 039	249 127	208 417
Volume importé	72 574	97 663	75 435	73 344	140 622
Volume exporté	0	0	0	0	0
Total volume mis en distribution	297 952	313 150	306 474	322 471	349 039
Evolution N/N-1	//	5,1%	-2,1%	5,2%	8,2%

Le syndicat ne réalise aucune exportation d'eau vers d'autres collectivités.

Distribution et rendement du réseau (extrait du compte rendu de gestion 2008)

Des stations de surpressions, des châteaux d'eau et des réservoirs permettent ensuite la distribution de l'eau.

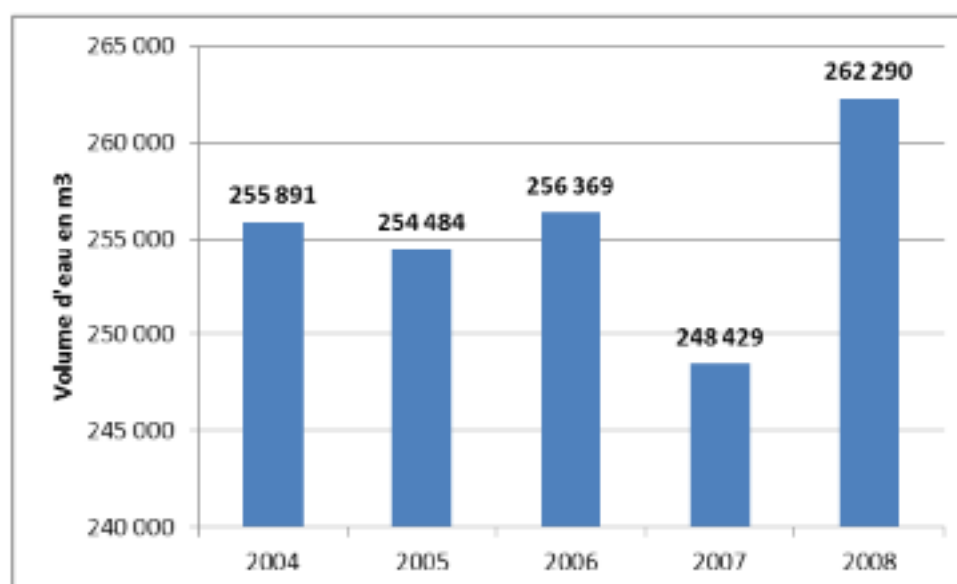
Le **volume total mis en distribution** par le Syndicat en 2008 est de **349 039 m³**.

Le Syndicat d'Eau de la Région d'Evrecy compte un nombre total de **2 479 branchements** pour l'exercice 2008.

Consommation

En 2008, le volume total d'eau consommé s'élève à 262 290 m³ ce chiffre est en augmentation comparativement à 2007 (248 429 m³).

Evolution du volume d'eau consommé hors VEG



Rendement primaire du réseau de distribution

Rendement primaire = volume consommé / volume mis en distribution calculés sur la période d'extraction des données

Volume consommé = volume relevé + volume estimé des clients

Désignation	2005	2006	2007	2008
Volume consommé	254 484	256 369	248 429	263 313
Volume mis en distribution	313 150	309 884	309 081	356 889
Rendement primaire	81%	83%	80%	74%

Indice linéaire de pertes en réseau

Indice linéaire de pertes (IIP) = (volume mis en distribution – volume consommé) / jour / km de réseau hors branchement calculés sur la période d'extraction des données

Désignation	2007	2008
Volume mis en distribution	322 471	356 889
Volume consommé	248 429	263 313
Longueur du réseau (en m)	106 655	105 330
IIP (en m ³ /j/KM)	1,9	2,43

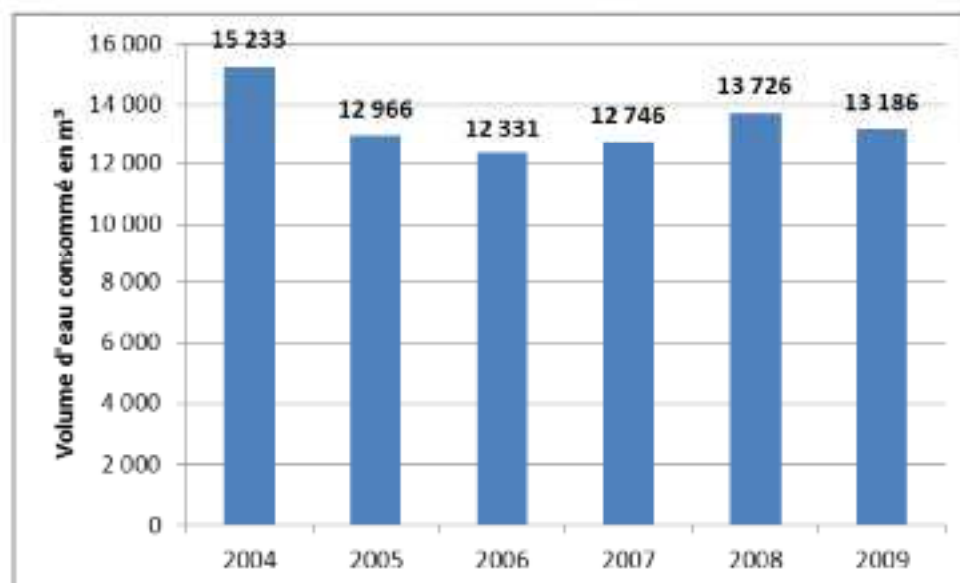
➔ **Les volumes consommés par la commune de Maizet**

L'eau distribuée sur la commune de Maizet provient de trois unités de production (Flagy, Préhende et Longues Acres) et quatre unités de stockage (Evrecy, 300 m³, Amayé-sur-Orne, 200 m³, Vacognes-Neully, 150 m³ et Sainte-Honorine-du-Fay, 150 m³).

La commune compte **123 branchements** au 31 décembre 2009.

En 2008, les volumes d'eau consommés sur la commune de Maizet sont de **13 186 m³**. On peut estimer le volume moyen d'eau consommé (en 2008) par la commune de Maizet à environ **130 litres** par habitant par jour. La consommation d'eau au sein du territoire communal s'accroît constamment depuis 2006, mais a connu une légère baisse en 2009 (données communales).

Evolution du volume d'eau consommé hors VEG sur la commune de Maizet



➔ Le réseau d'alimentation en eau potable

Le document cartographique figurant le réseau d'alimentation en eau potable a été établi selon les informations fournies par le Syndicat d'eau de la Région d'Evrecy, la SAUR et la commune de Maizet.

Le territoire communal est desservi en eau potable par des canalisations de diamètre hétérogène variant de 32 et 160 mm et installées le long des voiries, notamment pour les parties urbanisées et traversant des parcelles pour rejoindre les hameaux.

1-2 Les installations à prévoir – La projection des besoins futurs

➔ Les besoins en eau de la commune

Une estimation de l'augmentation à venir de la population peut être faite à partir des perspectives de développement démographique et économique inscrits dans le projet d'aménagement et de développement durable :

- Nombre d'habitants en 2007 (enquête annuelle de recensement INSEE) : 278 habitants
- Nombre de personnes par résidence principale (en 2007) : 2,9
- Constructions prévues dans le cadre du P.A.D.D. (échéance 2020) : 21 constructions
- Population supplémentaire estimée (à l'horizon 2020) : 330 habitants

Cette estimation permet d'établir un chiffre prévisionnel de consommation d'eau à l'échéance du PADD :

Population estimée à terme	330 habitants
Consommation journalière par habitant 2008 :	130 litres
Consommation journalière par habitant projetée :	130 litres
Consommation annuelle projetée (échéance du PADD).....	= 15 658m³
<u>= soit une évolution d'environ = 2 472m³ entre 2009 et 2020.</u>	

L'accroissement prévu de la demande en eau potable devra donc être pris en compte.

➔ La qualité de l'eau distribuée

Selon l'article L.1321-2 du code de la santé publique, « *Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation* ».

L'eau distribuée par le Syndicat d'Eau de la Région d'Evrecy est de bonnes qualités physico-chimiques et bactériologiques dans l'ensemble. Néanmoins quelques dysfonctionnements ont été recensés sur l'année 2008.

Qualité des eaux brutes :

Point d'eau	Commentaires
Forage de la Préhende	Dépassement sur le paramètre bentazone le 30/06/08, situation redevenue normale par la suite. Problème de chloration le 20/11/08 avec dépassement des normes bactériologiques.
Captage de Flagy	Dégradation sur la qualité (turbidité et microbiologie) ayant nécessité l'arrêt de la production sur le premier semestre 2008.
Forage des Longues Acres	Mis en sommeil en raison des fortes teneurs en nitrates

Qualité des eaux mise en distribution et distribuées :

Deux incidents de qualité ont été observés sur le réseau :

Un en janvier 2008, avec un dépassement de la limite de qualité sur le paramètre « Entérocoques », à la cantine scolaire d'Avenay. Une purge a été réalisée.

Un second en novembre 2008 avec un dépassement de la limite de qualité sur le paramètre « E.Coli » dans le bourg de Vacognes-Neully. Une purge a été réalisée.

Des travaux sur les canalisations ont été lancés en 2008 sur les communes d'Amayé-sur-Orne, Sainte-Honorine-du-Fay, Esquay-Notre-Dame et Avenay. Les branchements en plomb seront progressivement remplacés, la SAUR compte 88 branchements en plomb en 2008, mais aucun sur la commune de Maizet. Différents projets sont en cours :

- la poursuite des démarches de mise en place de périmètre de protection
- la déferrisation sur la station des Acres
- la mise en place de turbidimètre et d'analyseur de chlore sur Flagy
- la mise en place d'analyseur de chlore sur Préhende

1-2 La défense contre l'incendie

La commune de Maizet est équipée de 5 poteaux d'incendie complétés par une réserve incendie au hameau « Les Ifs ». Une réserve est également aménagée auprès de l'Orme pour le Val de Maizet.

Une vérification et des mesures de débit ont été effectuées en décembre 2010 et concluent à une conformité de l'ensemble des installations (cf. le rapport de la SAUR en annexe).

2- ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les réflexions sur la mise en place du P.L.U. devront intégrer les problématiques de la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement des eaux usées.

Conformément à l'article L.123-1 complété par cette loi, la commune délimite après enquête publique les zones d'assainissement collectif où la commune est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et de stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation des eaux usées et les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elle le décide, son entretien.

2-1 Assainissement collectif

La commune de Maizet, limitrophe à la commune de Saint Honorine du Fay, a créé très récemment un assainissement collectif sur la partie du bourg.

Le Syndicat d'Assainissement Intercommunal SIA de la Planquette a été créé afin de regrouper les communes de Sainte Honorine du Fay et Maizet et répondre aux enjeux d'assainissement collectif sur ces deux collectivités (restructuration de la station existante pour la commune de Ste Honorine et création d'un système collectifs d'assainissement pour Maizet).

Suite à la définition des besoins des deux communes à horizon 25 ans, la future station devrait avoir une capacité nominale de 1 950 Equivalents-Habitants. Cette dernière est implantée sur la commune de Sainte Honorine du Fay sur la parcelle de l'ancienne station d'épuration.

Le rejet de cette station s'effectue dans le ruisseau de la Planquette qui rejoint ensuite l'Orne quelques kilomètres en aval.

La station d'épuration est de type boues activées.

66 logements sont aujourd'hui raccordés à la station d'épuration du SIA de la Planquette, dont l'école et la mairie.

Les secteurs raccordés sont (cf. plan ci-joint) :

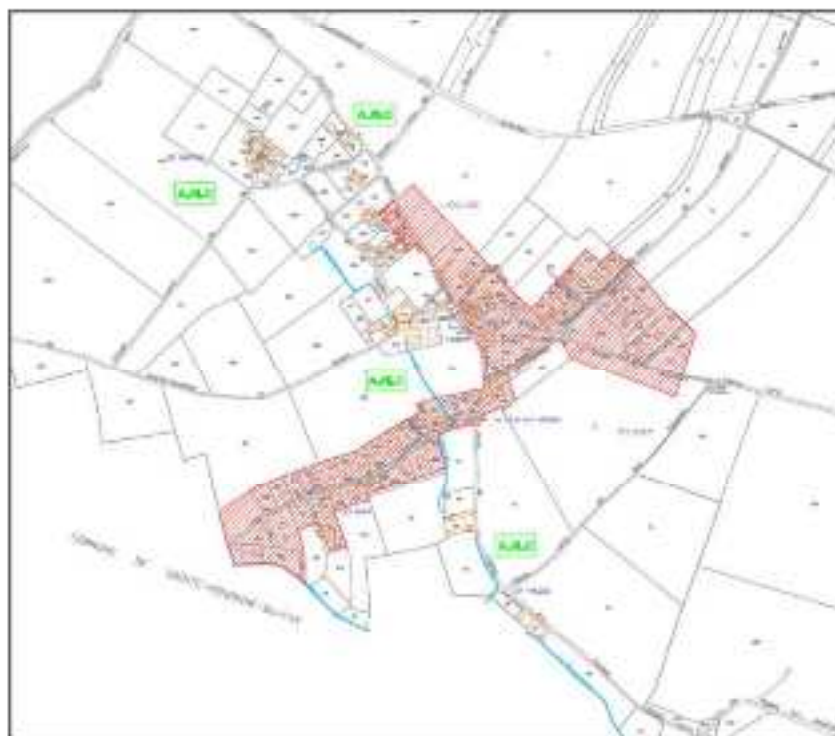
- le bourg
- le chemin de la Valette, le bas du chemin de l'Eglise et la rue du Lavoir

Ces secteurs de Maizet seront amenés à se développer ; pour cela, les besoins de la commune ont d'ores et déjà été pris en compte.

En effet, le rythme moyen de 2 constructions par an permet d'estimer les besoins de traitement à prendre en compte pour les 25 prochaines années d'environ 350 EH.

Les besoins de la commune de Sainte Honorine étant estimés à 1500 EH, l'unité de traitement permettra donc le traitement des 1950 EH.

Carte des secteurs desservis par l'assainissement collectif



2-2 Assainissement non collectif

L'assainissement non collectif concerne des habitations isolées (lieux dits et/ou des zones de hameaux. Le traitement des effluents est réalisé au niveau de chaque parcelle.

L'assainissement non collectif fait l'objet d'un service spécifique dénommé SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et géré en régie par un technicien de la Communauté de Communes.

➔ Etat des équipements individuels

Les diagnostics prévus dans le cadre du SPANC n'ont encore pas été réalisés. C'est le Syndicat de la Planquette qui a en charge le SPANC.

Dans le cadre du développement projeté pour la commune de Maizet, il convient de rappeler qu'aucun développement de l'urbanisation n'est prévu dans les secteurs non pourvus d'un réseau d'assainissement collectif. Par conséquent, cette volonté communale tend à limiter les éventuels impacts sur la ressource en eau et à protéger les milieux naturels.

3 - RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Selon le code civil (article 641), les « *eaux de pluie appartiennent au propriétaire du terrain qui les reçoit* ». Chaque commune est tenue de posséder et d'entretenir un système d'approvisionnement en eau indépendant du réseau d'adduction pour lutter contre les incendies et un bassin de stockage et de restitution peut éventuellement jouer ce rôle.

Pour la collecte des eaux de pluie, aucun traitement n'est imposé et celle-ci n'est pas obligatoire si son intérêt général n'est pas démontré.

La commune ne présente pas de problèmes pluviaux. Des fossés associés aux routes évacuent les eaux pluviales.

Les projets d'urbanisation devront privilégier l'infiltration à la parcelle et prendre des mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise des écoulements des débits.

4 - ORDURES MENAGERES

La collecte et le traitement des ordures ménagères est assuré par la Communauté de Communes d'Evrecy-Orne-Odon qui regroupe 19 communes soit 14 214 habitants. Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi matin sur le territoire de Maizet, par l'entreprise Véolia.

Le traitement des déchets est délégué au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) qui assure l'incinération et le tri de la collecte sélective

Des containers sont présents sur la commune pour le dépôt volontaire des verres, plastiques et journaux. En 2009, 12,820 kg de plastiques et papiers ont été ramassés et 11,190kg de verre.

Appartenant à la Communauté de Communes d'Evrecy-Orne-Odon les habitants peuvent se rendre sur la déchetterie de Sainte-Honorine-du-Fay pour l'élimination des déchets encombrants (déchets verts, encombrants, gravats, platinage, cartons, bois, batterie, huile, piles...).



Commune de Maizet

—◆—
SAUR



—◆—
**VERIFICATION ET MESURES DE DEBITS
SUR POTEAUX & BOUCHES INCENDIE**

—◆—
N° 2010.09.27/14/1065 - PI

DECEMBRE 2010

POTEAU INCENDIE 1

N° Affaire : N° 2010.09.27/14/1055 - P1 Commune : Maizet

Lieu implantation : Place de l'église (adresse la plus précise possible) Numéro Inventaire : _____ (si existant)

POTEAUX A PRISES APPARENTES

PONT à MOUSSON



ATLAS



ATLAS "plus"



RATIONNEL Nouvelle Génération

BAYARD



SAPHIR



RETRO

POTEAUX A PRISES SOUS COFFRE

PONT à MOUSSON



HERMES



HYDRO



AJAX

BAYARD



EMERAUDE



EMERAUDE x2000

Autre modèle
Autre Marque

DIAMETRE

DN 65/90

DN 100

DN 150

REVERSIBILITE

Reversible

Non Reversible

OPERATIONS DE VISITE et CONTRÔLE

ETAT

Etat Neuf

Etat Usé

Etat Dégradé

FONCTIONNEMENT

Bon

Mauvais

ETANCHEITE

Correcte

Incorrecte

Clapet à Remplacer

CAPOT

En Etat

remplacement
capot complet
partie haute

BOUCHON(S)

À Remplacer (Indiquer le Nombre)

DN 65

DN 100

VANNE DE BARRAGE

BOUCHE A CLE

Apparente

Non Apparente

CARRÉ DE VANNE

Accessible

Non Accessible

VERIFICATIONS

ESSAIS

Débit mesuré : 63 m³/h

(Débit à pression résiduelle de 1 bar)

Pression à 0 bar (poteau ouvert) : 85 m³/h

Pression à 0 m³/h (poteau fermé) : 4,5 bars

Observations

VISITE

Effectué par : AUTAIN Raphaël Date : 06/12/2010

POTEAU INCENDIE 2

N° Affaire : N° 2010.09.27/14/1055 - P1 Commune : **Maizet**

Lieu implantation : Rue de la vallée Numéro Inventaire :
(adresse la plus précise possible) (si existant)

POTEAUX A PRISES APPARENTES

PONT à MOUSSON



ATLAS



ATLAS "plus"



RATIONNEL Nouvelle Génération

BAYARD



SAPHIR



RETRO

POTEAUX A PRISES SOUS COFFRE

PONT à MOUSSON



HERMES



HYDRO



AJAX

BAYARD



EMERAUDE



EMERAUDE x2000

Autre modèle
Autre Marque

DIAMETRE

DN 65/80

DN 100

DN 150

REVERSIBILITE

Reversible

Non Reversible

OPERATIONS DE VISITE et CONTRÔLE

ÉTAT

Etat Neuf

Etat Usé

Etat Dégradé

FONCTIONNEMENT

Bon

Mauvais

ÉTANCHEITE

Correcte

Incorrecte

Clapet à Remplacer

CAPOT

En Etat

remplacement
capot complet
partie haute

BOUCHON(S)

À Remplacer (Indiquer le Nombre)

DN 65

DN 100

VANNE DE BARRAGE

BOUCHE A CLE

Appareille

Non Appareille

CARRÉ DE VANNE

Accessible

Non Accessible

VERIFICATIONS

ESSAIS

Débit mesuré : 87 m³/h

(Débit à pression résiduelle de 1 bar)

Pression à 0 bar (poteau ouvert) : 100 m³/h

Pression à 0 m³/h (poteau fermé) : 4,8 bars

Observations

VISITE

Effectué par : AUTAIN Raphaël Date : 06/12/2010

POTEAU INCENDIE 3

N° Affaire : N° 2010.09.27/14/1055 - P1 Commune : Maizet

Lieu implantation : Route de brucourt et rue des sapin Perrot Numéro Inventaire : _____
(adresse la plus précise possible) (si existant)

POTEAUX A PRISES APPARENTE S

PONT à MOUSSON



ATLAS



ATLAS "plus"



RATIONNEL Nouvelle Génération

BAYARD



SAPHIR



RETRO

POTEAUX A PRISES SOUS COFFRE

PONT à MOUSSON



HERMES



HYDRO



AJAX

BAYARD



EMERAUDE



EMERAUDE x2000

Autre modèle
Autre Marque

DIAMETRE

DN 65/90

DN 100

DN 150

REVERSIBILITE

Reversible

Non Reversible

OPERATIONS DE VISITE et CONTRÔLE

ETAT

Etat Neuf

Etat Usé

Etat Dégradé

FONCTIONNEMENT

Bon

Mauvais

ETANCHEITE

Correcte

Incorrecte

Clapet à Remplacer

CAPOT

En Etat

remplacement
capot complet
partie haute

BOUCHON(S)

À Remplacer (Indiquer le Nombre)

DN 65

DN 100

VANNE DE BARRAGE

BOUCHE A CLE

Appareille

Non Appareille

CARRE DE VANNE

Accessible

Non Accessible

VERIFICATIONS

ESSAIS

Débit mesuré : 66 m³/h

(Débit à pression résiduelle de 1 bar)

Pression à 0 bar (poteau ouvert) : 80 m³/h

Pression à 0 m³/h (poteau fermé) : 3,0 bars

Observations

VISITE

Effectué par : AUTAIN Raphaël Date : 06/12/2010

POTEAU INCENDIE 4

N° Affaire : N° 2010.09.27/14/1055 - P1 Commune : Maizet

Lieu d'implantation : Route de Brazcourt Numéro Inventaire : _____
(adresse la plus précise possible) (si existant)

POTEAUX A PRISES APPARENTES

PONT à MOUSSON



ATLAS



ATLAS "plus"



RATIONNEL Nouvelle Génération

BAYARD



SAPHIR



RETRO

POTEAUX A PRISES SOUS COFFRE

PONT à MOUSSON



HERMES



HYDRO



AJAX

BAYARD



EMERAUDE



EMERAUDE x2000

Autre modèle
Autre Marque

DIAMETRE

DN 65/90

DN 100

DN 150

REVERSIBILITE

Reversible

Non Reversible

OPERATIONS DE VISITE et CONTRÔLE

ETAT

Etat Neuf

Etat Usé

Etat Dégradé

FONCTIONNEMENT

Bon

Mauvais

ETANCHEITE

Correcte

Incorrecte

Clapet à Remplacer

CAPOT

En Etat

remplacement
capot complet
partie haute

BOUCHON(S)

À Remplacer (Indiquer le Nombre)

DN 65

DN 100

VANNE DE BARRAGE

BOUCHE A CLE

Appareille

Non Appareille

CARRE DE VANNE

Accessible

Non Accessible

VERIFICATIONS

ESSAIS

Débit mesuré : 65 m³/h

(Débit à pression résiduelle de 1 bar)

Pression à 0 bar (poteau ouvert) : 82 m³/h

Pression à 0 m³/h (poteau fermé) : 4,5 bars

Observations

VISITE

Effectué par : AUTAIN Raphaël Date : 06/12/2010

POTEAU INCENDIE 5

N° Affaire : N° 2010.09.27/14/1055 - P1 Commune : Maizet

Lieu implantation : Route du presbytère Numéro inventaire : _____
(adresse la plus précise possible) (si existant)

POTEAUX A PRISES APPARENTES

PONT à MOUSSON



ATLAS



ATLAS "plus"



RATIONNEL Nouvelle Génération

BAYARD



SAPHIR



RETRO

POTEAUX A PRISES SOUS COFFRE

PONT à MOUSSON



HERMES



HYDRO



AJAX

BAYARD



EMERAUDE



EMERAUDE x2000

Autre modèle
Autre Marque

DIAMETRE

DN 65/90

DN 100

DN 150

REVERSIBILITE

Reversible

Non Reversible

OPERATIONS DE VISITE et CONTRÔLE

ETAT

Etat Neuf

Etat Usé

Etat Dégradé

FONCTIONNEMENT

Bon

Mauvais

ETANCHEITE

Correcte

Incorrecte

Clapet à Remplacer

CAPOT

En Etat

remplacement
capot complet
partie haute

BOUCHON(S)

À Remplacer (Indiquer le Nombre)

DN 65

DN 100

VANNE DE BARRAGE

BOUCHE A CLE

Appareille

Non Appareille

CARRE DE VANNE

Accessible

Non Accessible

VERIFICATIONS

ESSAIS

Débit mesuré : 61 m³/h

(Débit à pression résiduelle de 1 bar)

Pression à 0 bar (poteau ouvert) : 82 m³/h

Pression à 0 m³/h (poteau fermé) : 3,0 bars

Observations

VISITE

Effectué par : AUTAIN Raphaël Date : 06/12/2010